



Heures supplémentaires obligatoires...

Par **iimonetti**, le **05/03/2012** à **12:21**

Bonjour,

J'ai signé un CDD du 12/12/11 au 12/06/12, contrat de 35 h. Or mon patron m'oblige à faire 30 mn de plus chaque jour mais non payée... Que puis-je faire pour régler la situation ? A la fin du CDD, je dois signer un CDI. Mon patron m'a demandé de faire les horaires suivants : 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. J'ai pris une journée de congé au mois de février et celle-ci m'a été retirée de la paie...

Je vous en remercie par avance.